



Mon affaire est une nouvelle fois repoussée

Par **Lacombled**, le **23/05/2011** à **16:05**

Bonjour,

Je suis en procédure au prud'homme pour mon affaire contre mon ancien employeur. Mon affaire est pour la troisième fois repoussées pour le 5 septembre 2011, leur avocat a demandé de repousser l'audience car mon ancien employeur est en liquidation judiciaire.

J'aimerais savoir si mon affaire peu etre repoussée sans cesse et si c'est le cas est-il possible que mon dossier soit radié?

Merci par avance en l'attente d'une réponse.

Par **DSO**, le **24/05/2011** à **09:51**

Bonjour,

Le renvoi de l'affaire est normal dans les conditions que vous évoquez, car votre avocat doit mettre en cause le liquidateur judiciaire et le CGEA, pour que la procédure soit conforme.

Cdt,
DSO